



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET EN ACTION LE 6 FÉVRIER 2020

A l'appel de l'intersyndicale, le 6 février est une journée de mobilisation et de grève contre la réforme des retraites portée par un gouvernement qui continue d'agir comme si de rien n'était et comme si aucune contestation sociale n'existait dans le pays. Pourtant une majorité de la population est opposée à cette réforme injuste.

Les journées d'actions de décembre et janvier et le mouvement de grève reconductible ont montré une forte détermination et la volonté d'inscrire les mobilisations dans la durée. L'amplification de la contestation est une nécessité pour faire reculer le gouvernement, les lycéen.ne.s multiplient les actions pour contrer la réforme du BAC et exprimer leur colère face à une réforme des retraites qui leur fera payer le prix fort. La répression policière et judiciaire qui s'est abattue en décembre 2018 sur les mouvements de jeunesse et depuis plus d'un an sur les manifestant.e.s et militant.e.s ne doit plus se reproduire .

Le 20 janvier, l'avis du Conseil d'État a constitué un désaveu cinglant et sans appel de la politique gouvernementale. Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été aussi fragile ! L'ouverture des travaux à l'Assemblée Nationale ce 3 février est l'occasion d'exprimer notre rejet total de ce projet qui a reçu plus de 22 000 amendements de la part de l'opposition.

Au Ministère de la Justice, l'aveuglement et l'entêtement de l'administration conduisent à la même politique de rouleau compresseur.

Alors que la mobilisation du 6 février est largement annoncée dans le paysage social, le Secrétariat Général du Ministère de la Justice a décidé de maintenir la tenue du Comité Technique Ministériel ce même jour sur la question sensible et épineuse des Lignes Directrices de Gestion (fin des CAP et du barème à l'ancienneté pour les mutations). Malgré la demande de report de 3 organisations syndicales représentant plus de la moitié des sièges de ce Comité Technique, le SG a maintenu cette instance au mépris manifeste des grévistes et du mouvement social actuel. Il faut préciser, de plus, qu'il s'agit là du 3ème Comité Technique sur le sujet.

Nous devons réagir à cet affront et amplifier le mouvement !

Si nous ne réagissons pas maintenant, demain, les règles d'équité de la Fonction Publique auront disparu, les garde-fou que représentaient les syndicats n'existeront plus, la méritocratie, la mise en concurrence et l'individualisme seront les maîtres mots.

Enfin, ce sont également les principes mêmes de nos missions éducatives qui sont en danger avec le projet de Code de la Justice Pénale des enfants que le gouvernement veut faire adopter par le parlement dans le cadre d'une procédure accélérée d'ici la fin du semestre. Il y a urgence à se mobiliser contre ce projet et à rappeler plus que jamais notre attachement au préambule de l'ordonnance du 2 février 1945. Nous ne pouvons pas accepter d'être cantonné.e.s à des missions de probation de courtes durées (6 mois maximum, renouvelables une fois 3 mois), consistant à vérifier qu'un.e adolescent.e répond aux modules qui lui sont réclamés par le ou la juge entre son jugement sur la culpabilité et le jugement sur sa sanction.

Démontrons au gouvernement et à notre administration que nous sommes toujours autant déterminé.e.s !
Ne lâchons rien !

Le SNPES-PJJ/FSU a déposé un nouveau préavis de grève jusqu'au 9 mars 2020.

Continuons à porter haut et fort nos revendications, avec le soutien de nos partenaires habituels, des inter pros dans le cadre d'actions, d'initiatives locales et de manifestations !

Tous et toutes ensemble en grève et dans les mobilisations interprofessionnelles le 6 février 2020 !